



Sinistres et copropriété : responsabilités–assurances–prévention–intervention

Samedi 23 avril 2022

Visioconférences

Partie I – L'assurance de la copropriété divisée en 2022



Conférenciers :

Me Clément Lucas et **Me Ludovic Le Draoulec** (De Grandpré Jolicoeur s.e.n.c.r.l.)

La déclaration de copropriété et le C.c.Q.

- Modifications récentes;
- Ordre public.

Les couvertures d'assurance du syndicat et la souscription de celle-ci

- Garanties obligatoires et optionnelles;
- Notion de valeur à neuf de construction et évaluation agréée;
- Franchise raisonnable et fonds d'auto assurance.

Les couvertures d'assurance du copropriétaire

- Garanties obligatoires et optionnelles;
- Description des parties privatives standard;

- Opportunité de faire affaire avec un évaluateur agréé.

Les sinistres et leurs règlements

- Déclaration et réclamation;
- Mise en demeure et travaux;
- Délais et offres d'indemnisation;
- Franchise ou montants non couverts par les assureurs;
- Quittance et dépréciation;
- Fonds d'auto assurance et son usage.

Partie II – Bilan de 2021 du marché de l'assurance de copropriété



Conférencier :

Patrick Beauvais, Vice-président - Courtier en assurance de dommages (BFL CANADA)

Les couvertures d'assurance sur la police d'assurance du syndicat et celles des copropriétaires.

- Bilan du marché 2021 en assurance de copropriété;
- Les couvertures d'assurance qui doivent se retrouver sur la police d'assurance du syndicat;
- Les couvertures d'assurance qui doivent se retrouver sur la police d'assurance des copropriétaires;
- Les fiches descriptives des finis d'origine;
- Facteurs qui influencent la souscription d'un immeuble en copropriété;
- Quelles sont les mesures préventives pour éviter les dégâts d'eau.

Partie III – Gestion après sinistre, intervention immédiate et reconstruction



Conférencier :

Martin Demuy, Vice-président - Steamatic Canada

- La rapidité d'intervention en cas de sinistre en copropriété;
- Les points de contact;
- Mieux vaut prévenir que guérir;
- Les particularités de l'après-sinistre;
- Les divers intervenants lors d'un sinistre.

Commanditaires / Exposants :



Inscription en ligne à ExpoCondo.ca

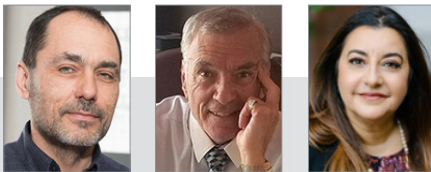


Institut de la copropriété
du Québec

Cours de formation...
POUR une copropriété
MIEUX gérée

Visioconférences

Quiz–Questions (Sujets d'actualité en copropriété)

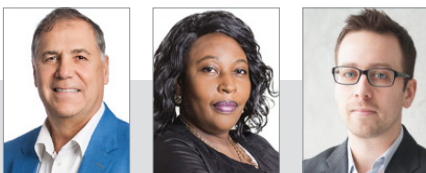


Conférenciers : Gabriel Marcu et Jacques Marcotte
(Condo Groupe Conseil S.E.N.C.), Me Stefania Chianetta (Chianetta Avocats)

Les conférenciers répondent durant cette visioconférence aux questions courantes sur les enjeux de la copropriété d'aujourd'hui et les nouvelles réglementations. La vidéo est disponible à ExpoCondo.ca.



Samedi 19 février 2022 | 9h00 à 12h00



Conférenciers : Bernard Bousseau, Marie Raphaël
et Me Jonathan Vallière

Assurances de copropriété : à quoi s'attendre en 2022

Ce que les administrateurs de syndicats doivent savoir sur les assurances de copropriété en début d'année 2022 ! Sinistres et réclamations : doit-on déclarer un sinistre, qui doit payer, à qui la responsabilité. Évaluations, valeur assurable, franchises, fonds d'assurance.

Cette formation a pour objectif de vous aider à mieux comprendre tous les enjeux de la réforme du Code civil en copropriété et les répercussions sur la police d'assurance du syndicat de copropriété et celle des copropriétaires.

Inscription en ligne à ExpoCondo.ca



PROGRAMME
D'ACCREDITATION POUR
ADMINISTRATEURS

Samedi 19 mars 2022 | 9h00 à 12h00



Conférenciers : Me Stefania Chianetta (Chianetta Avocats),
Me Marie-Cécile Bodéüs (De Grandpre Jolicoeur s.e.n.c.r.l.)
et M. Gabriel Marcu ADM.A. (Condo Groupe Conseil S.E.N.C.)

Ne manquez pas le lancement, début 2022, du tout nouveau programme innovateur de formation avancée.

Offert exclusivement aux administrateurs des syndicats de copropriété membres de CondoConseils et de la FCQ. Un certificat d'accréditation sera décerné aux participants par la Fédération des copropriétaires du Québec (FCQ).

Accompagné de professionnels hautement expérimentés du domaine de la copropriété, vous serez invités à vous inscrire et participer à ce programme spécialisé de formation suite à la session d'introduction du 19 mars 2022 prochain présentée en visioconférence.

Ce programme encadrera les éléments suivants :

- Gouvernance (qui fait quoi);
- Règlements et la prévention des différends, législation;
- Gestion financière;
- Conservation de l'immeuble;
- Gestion opérationnelle;
- Gestion des sinistres;
- Sécurité incendie;
- Protection et sécurité des résidents;
- Techniques en communication.

AVERTISSEMENT : CE PROGRAMME PEUT CRÉER UNE DÉPENDANCE POUR LA PERFECTION !

Inscription en ligne à ExpoCondo.ca



Les Soirées du CONDO

Visioconférences

Mercredi 2 février 2022 | 19h00 à 21h00

Chauffe-eau | Prévention de fuites d'eau | Bornes de recharge

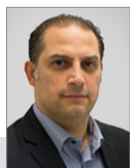
**Hydro
Solution**

Les conseillers de chez HydroSolution répondront à vos questions sur le remplacement des chauffe-eau, sur l'implantation des systèmes de prévention de fuites d'eau et l'installation de bornes électrique dans vos copropriétés.

- Coûts et installation de vos chauffe-eau.
- Coût et installation d'un système antifuite d'eau dans les unités de condos.
- Coûts et installation des bornes de recharge.

Responsabilité de l'entretien et des réparations. Quand, comment et à quel prix.

Mercredi 2 mars 2022 | 19h00 à 21h00



Copropriété et travaux de rénovation : comment protéger votre investissement

Conférencier : Roberto Pisani, Directeur développement des marchés



Vous devez entreprendre des travaux majeurs sur votre copropriété ? Le montant des travaux est important et insécure les copropriétaires ? Pour protéger votre investissement et assurer la conformité et la qualité des travaux, l'ACQ Résidentiel met à votre disposition la garantie Qualité Rénovation. Une garantie unique qui assure vos arrières à la suite de vos travaux de rénovation. - Inspection des travaux - Couverture de garantie - Accompagnement et services après-vente.

Mercredi 6 avril 2022 | 19h00 à 21h00



Entretien sanitaire de vos espaces communes – L'après COVID-19 : la prévention est de mise.

Conférencier : François Carmichael, Vice-président - Ventes & Marketing

JAN•PRO
Obtenez plus que ce que vous voyez

La lutte aux infections et à la contamination croisée dans n'importe quel environnement de votre copropriété est une responsabilité partagée entre les administrateurs, les copropriétaires et les professionnels de l'entretien ménager et de la désinfection. La chaîne d'infection n'est pas un concept nouveau et a évolué depuis la COVID-19. Cette conférence vous fera découvrir les recherches additionnelles exécutées par des professionnels et des experts de l'entretien ménager qui ont aidé à mieux comprendre les divers aspects qui composent la contamination croisée et ont conduit à l'identification de huit situations où les risques de transmission sont les plus élevés.

Inscription en ligne à ExpoCondo.ca